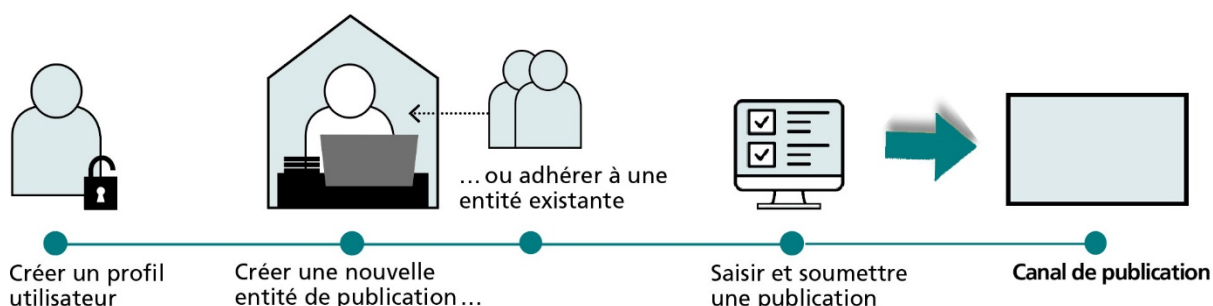




Procédure d'enregistrement

Que faire avant de pouvoir publier une annonce ?

Pour pouvoir publier des annonces, vous avez besoin d'un profil personnel d'utilisateur et d'au minimum un profil d'entité de publication.



Sur la page d'accueil du Portail des feuilles officielles, cliquez sur " Publier ". Vous pourrez accéder à votre centre de publication personnel après avoir créé un profil utilisateur personnel et un profil d'entité de publication. Il vous permettra de saisir des annonces, de les gérer et de les valider pour publication (" Soumettre ").

Etape 1: créer un profil personnel d'utilisateur

Cliquez sur " Se connecter " puis, dans la fenêtre qui s'affiche, sur le bouton " Créer un profil personnel ". Renseignez les champs demandés. Sachez que votre mot de passe doit comporter entre 8 et 20 caractères, au moins une majuscule, un chiffre et un caractère spécial. Après avoir



cliqué sur " Suivant ", vous recevrez un message à l'adresse de courriel indiquée. Vous disposerez de 24 heures à compter de sa réception pour confirmer votre adresse de courriel au moyen du lien fourni. Vous pouvez ici utiliser/mentionner votre e-mail de juge (respectivement vice-juge) de commune.

Etape 2: créer une nouvelle entité de publication ou adhérer à une entité existante

Vous devez créer au moins une entité de publication ou adhérer à une existante afin de pouvoir ensuite saisir et créer des publications. Dans les deux cas, vous devez d'abord trouver votre Commune. Pour cela, cliquer sur « publier » afin d'accéder à la création du profil d'entité de publication.

Publier

Cliquez sur l'onglet " ENTITÉS DE PUBLICATION "

Cliquez sur « créer une nouvelle entité de publication »

Créer une nouvelle entité de publication

Vous accédez alors à cet écran, sélectionnez tout d'abord « service officiel ».

PUBLICATIONS ENTITÉS DE PUBLICATION ACTUALITÉS AIDE

Créer un nouveau profil d'entité de publication

Pour être en mesure de créer des publications, vous devez disposer d'au moins un profil d'entité de publication.
Vous pouvez soit créer une nouvelle entité de publication, soit adhérer à une entité de publication existante.

Veillez indiquer tout d'abord à quel titre vous publiez :

- Service officiel
- Société
- Particulier ⓘ
- Administration fédérale
- Admin

Interrompre

Dans le champ de recherche "Veillez indiquer le nom de votre office", copier-coller, selon l'organisation, « le texte de recherche » pour votre organisation que vous trouvez sur la liste en annexe à ce document dans le champ prévu à cet effet et lancez la recherche. La recherche par numéro IDE en ajoutant « #nofilter » directement à la suite du numéro IDE est à privilégier.



Exemple pour la commune de Veysonnaz : Texte de recherche : CHE114850436#nofilter. Si vous ne réussissez pas à la localiser votre organisation sur la liste en annexe, n'hésitez pas à nous contacter.

Publier en tant que service officiel

Veillez indiquer le nom de votre office.

Les entrées suivantes ont été trouvées dans le registre IDE. Effectuez votre sélection depuis la liste de résultats ou adaptez votre recherche.

Nom	Adresse	Lieu	Statut IDE	Numéro IDE
Commune de Veysonnaz	Rue du Centre Village 17	Veysonnaz	Actif	CHE-114.850.436

Une ou plusieurs entités de publication existent déjà pour cette organisation.

Commune de Veysonnaz	<input type="button" value="Adhérer à l'entité de publication"/>
<input type="button" value="Créer un nouveau profil d'entité de publication"/>	

Cliquez sur la flèche (petit triangle) située à gauche de la ligne des résultats pour faire apparaître un mini-volet d'information. Cliquez ensuite sur "Créer un nouveau profil d'entité de publication".

A noter que si une personne appartenant à votre organisation a déjà créé l'entité de publication correspondante, elle est également affichée lors de l'ouverture et il vous suffira alors d'y adhérer via le bouton « Adhérer à l'entité de publication » (cette démarche sera à entreprendre, par exemple, pour le vice-juge dans le cas de figure où le juge a déjà créé l'entité de publication).

Commune de Riddes	Rue du Village 2	Riddes	Actif	CHE-114.855.936
-------------------	------------------	--------	-------	-----------------

Une ou plusieurs entités de publication existent déjà pour cette organisation.

Commune de Riddes - Ecole des Deux Rives	<input type="button" value="Adhérer à l'entité de publication"/>
Commune de Riddes - Juge de Commune	<input type="button" value="Adhérer à l'entité de publication"/>
Commune de Riddes	<input type="button" value="Adhérer à l'entité de publication"/>
<input type="button" value="Créer un nouveau profil d'entité de publication"/>	



Créer un nouveau profil d'entité de publication

Vous souhaitez créer une nouvelle entité de publication pour Ville de Monthey.
Veuillez sélectionner le type de votre organisation pour disposer des bonnes rubriques.

Tribunal
Office des faillites ou offices des poursuites
Administration communale ou municipalité 
Association ou groupe d'étude d'une commune
Chancellerie d'État
Étude de notaire officiel
Autre service officiel

Interrompre

Retour

Indiquez maintenant le type d'organisation qui est le vôtre pour disposer des formulaires de publication idoines. Sélectionnez dans le masque suivant les rubriques dont vous avez besoin. Nous vous proposons de sélectionner toutes les rubriques comme indiqué ci-dessous :



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

<input checked="" type="checkbox"/>	Autorités et droits politiques
<input checked="" type="checkbox"/>	Construction, territoire, énergie et transports
<input checked="" type="checkbox"/>	Droit civique, fiscalité et état civil
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence, décès et succession
<input checked="" type="checkbox"/>	Economie, travail et éducation
<input checked="" type="checkbox"/>	Avis officiels généraux et annonces

En pratique, celles que vous utiliserez le plus souvent seront :

- « Construction, territoire, énergie et transports » pour les mises à ban en particulier.
- « Absence, décès et succession » pour les ouvertures de testaments ou les appels aux héritiers en particulier.
- « Avis officiels généraux et annonces » pour les convocations à des séances de conciliation en particulier.

Vérifiez ensuite les indications relatives à votre entité de publication. Les données préremplies proviennent du registre IDE. Veuillez nous signaler toute divergence.

Dans le champ « Informations relatives à l'entité de publication », il peut être utile de mentionner une adresse générique qui n'est pas liée à une personne.

Informations relatives à l'entité de publication ⓘ

Adresse de courriel*

juge@riddes.ch

Téléphone*

0273052038

Attribuer, à titre de complément d'information, la dénomination « Juge de Commune » à votre entité de publication permettra de la distinguer explicitement des autres entités utilisées par l'administration communale.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nom de l'entité de publication ⓘ

Nom

Commune d'Ardon - Juge de Commune

Complément/division

Juge de Commune

Traduction du nom

Traduction du complément/division

Indiquer le nom avec complément/département sur les publications

Pour que le complément/division s'affiche lors de publications officielles, il est nécessaire de cocher la case indiquée ci-dessus.

Au niveau de l'adresse, le nom « Commune de ... » ne peut pas être modifié, par contre, mentionnez « Juge de Commune » en 'Complément d'adresse 1' et adaptez les coordonnées postales afin que les correspondances (factures en particulier) arrivent au bon endroit.

Terminez la configuration en cliquant sur le bouton "Envoyer". Dès que la nouvelle entité sera validée, vous recevrez une confirmation par e-mail et pourrez alors commencer à publier des avis.



Comment publier une annonce ?

Une fois les profils utilisateur et entité de publication créés (voir rubrique ci-dessus), vous pourrez accéder à la première étape de saisie d'une publication en vous rendant à votre centre de publication situé sous l'onglet "PUBLICATIONS" puis en cliquant sur le bouton "Créer une publication".

The screenshot shows the 'Portail des feuilles officielles' website. At the top right, there are links for 'Demandes de support', 'Notifications', and 'Simone Muster'. The main header includes the site logo and the text 'Portail des feuilles officielles'. Below this is a navigation bar with tabs for 'PUBLICATIONS', 'ENTITÉS DE PUBLICATION', 'ACTUALITÉS', and 'AIDE'. The 'PUBLICATIONS' tab is active. On the left, there is a search bar and a filter sidebar. The filter sidebar includes sections for 'Période' (with radio buttons for 'Aucune restriction', 'Aujourd'hui', '7 derniers jours', '30 derniers jours', and 'Indiquer la période'), 'Feuille officielle' (with a dropdown menu set to 'Tout'), 'Rubrique' (with a dropdown menu set to 'Tout'), and 'Entité de publication' (with an empty text input field). The main content area is titled 'Publications' and shows 'Aucun résultat'. A green button labeled 'Créer une publication' is located on the right side of the main content area, with a yellow arrow pointing to it.

La saisie d'une publication s'effectue toujours en deux étapes de formulaire. La première étape permet de définir les données clés de la publication. Sélectionnez par exemple ici la rubrique et la sous-rubrique ou fixez la date de publication. Des options de configuration différentes vous sont proposées en fonction de la rubrique choisie.



Données clés de la publication

Indications organisationnelles

Entité de publication* ⓘ

Canton du Valais - Conseil de la magistrature

Sur mandat de ⓘ

Adresse de facturation* ⓘ

Canton du Valais, Case postale 478, 1951 Sion

Votre référence de dossier interne ⓘ

Langue de publication* ⓘ

Français

Type et date de publication

Rubrique* ⓘ

Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique* ⓘ

Mise à ban

Date de publication* ⓘ

31.03.2023

Feuille officielle

BO VS

Durée de visibilité en mois* ⓘ

3

Date de fin de visibilité

30.06.2023

* Champ obligatoire

Interrompre

Enregistrer et fermer

Suivant

La deuxième étape est celle de la saisie du contenu de la publication : le formulaire correspondant pour la sous-rubrique choisie s'affiche alors. Une fois la publication saisie dans son intégralité, vous pourrez accéder à la vue d'ensemble du projet en cliquant sur le bouton "Enregistrer le projet".



PUBLICATIONS	ENTITÉS DE PUBLICATION	ACTUALITÉS	AIDE
--------------	------------------------	------------	------

Contenu de la publication

Publication avec traduction

Catégorie

Choisir la catégorie*

Mise à ban x

Contenu de la catégorie

Composez votre publication en ajoutant les éléments spécifiques. L'élément principal est obligatoire et prédéfini comme premier élément. Il est également publié dans le titre de la publication.

Sélectionner l'élément principal*

Titre de la mise à ban x

Adapter le texte de l'élément principal ⓘ

Saisir le texte

Saisie exemple : "Parcelle no 3359"

En fonction de la rubrique et sous-rubrique choisie vous aurez des éléments qu'il est possible d'ajouter via le bouton « Ajouter »

Ajouter d'autres éléments de la catégorie (*éléments obligatoires) :

- Requéérant
- Représentation du requérant
- Information sur la mise à ban
- Date de la décision
- Autorité de décision

Ajouter 

Pour une mise à ban, par exemple (cf. résultat en dernière page du présent document, nous vous suggérons d'ajouter (dans l'ordre) :

- Requéérant
- Information sur la mise à ban
- Décision (nouvel élément « Information sur la mise à ban » pour lequel la coche « Adapter le nom de l'élément » a été activée et le titre adapté)
- Autorité de décision

Sous « Moyen de droit / Consultation », ajouter les informations nécessaires.

Sous « Point de contact », spécifier votre adresse

Spécifier le délai si judiciaire



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ajouter d'autres éléments de la catégorie (*éléments obligatoires) :

- Requérant
- Représentation du requérant
- Information sur la mise à ban
- Date de la décision
- Autorité de décision

Nom de l'élément

Information sur la mise à ban **x**

Adapter le nom de l'élément **i**

Saisie de texte pour l'élément

B I

Saisie exemple : A la demande de X, propriétaire de la parcelle concernée à Y, le Juge de Commune, en application des articles 258 à 260 CPC, prononce la décision suivante :

Supprimer

Titre adapté de l'élément

Décision

Adapter le nom de l'élément **i**

Saisie de texte pour l'élément

B I

Saisie exemple : "Il est interdit de manière permanente à quiconque..."

Supprimer

Nom de l'élément

Autorité de décision **x**

Adapter le nom de l'élément **i**

Saisie de texte pour l'élément

B I

Le Juge de Commune de X, Prénom Nom

Supprimer

Ajouter



Il est essentiel de spécifier la commune concernée en fond de formulaire afin que la publication puisse, par la suite être retrouvée via le filtre de recherche « Commune ». Le cas échéant, il est possible d'ajouter plusieurs communes, en cliquant sur « Ajouter » après avoir introduit une première commune.

Commune(s) concernée(s)

Si la publication concerne une commune ou une ville, veuillez l'ajouter. Vous pouvez également ajouter plusieurs communes ou villes, mais elles n'apparaîtront pas dans le titre.

Ardon

Supprimer

Ajouter

Retour Interrompre Enregistrer le projet

© 2023 SECO v.1.14.6-5716 [Bases légales](#) [Contact](#)

La vue du projet

Une fois que le projet a été enregistré, il est possible de le visualiser.

PUBLICATIONS ENTITÉS DE PUBLICATION ACTUALITÉS AIDE

« Retour à la vue d'ensemble » < Précédente | 21 sur 98 | Suivant > Créer une publication

Status
PROJET

Rubrique
VS_Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique
Demande d'autorisation de construire

Date de publication
FAO VS - 24.11.2022

Date de fin de visibilité prévue
24.11.2023

Entité de publication
Commune de Riddes

Numéro de publication
BA-VS05-000000049

Langue
Français
Canton
VS

Mise à ban – Parcelles no 3359, 3360, 3361, 3362, 3363 et 3365, Ardon

**Titre de la mise à ban**
Parcelles no 3359, 3360, 3361, 3362, 3363 et 3365

Requérant
Fondation DOMUS
CHE-109.812.105
Route du Simplon 31
1957 Ardon

Information sur la mise à ban
A la demande de la Fondation Domus, propriétaire des parcelles concernées à Ardon, le Juge de Commune, en application des articles 258 à 260 CPC, prononce la décision suivante :

Décision
« Il est interdit de manière permanente à quiconque – ayants droit exceptés – de stationner tout véhicule sur les parcelles no 3359, 3360, 3361, 3362, 3363 et 3365 de la commune d'Ardon, sous peine d'une amende de Fr. 2'000.- au plus en cas de dénonciation. (art. 258 CPC) »

Autorité de décision
Le Juge de Commune d'Ardon, Stéphane Métroz

Recours / Consultation
Il peut être fait opposition à la présente décision dans un délai de trente jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble, par requête écrite adressée au juge de commune soussigné (art. 260 CPC).

Point de contact
Juge de Commune
Case postale 21
1957 Ardon

Délai
30 jours

Soumettre

Éditer

Supprimer

Copier

Associer

Print PDF

Commenter



Cet affichage montre la publication telle qu'elle apparaîtra dans le eBO. Il vous reste à valider la publication de l'annonce à l'aide du bouton "Soumettre". Tant que cette dernière étape ne sera effectuée, l'annonce conservera le statut "PROJET" dans votre centre de publication et ne sera pas publiée.

- Vous trouverez d'autres rubriques d'aide et une FAQ ici :
<https://amtsblattportal.ch/#!/publish/info/faq>
- Contact pour obtenir de l'aide ou de plus amples renseignements : 058 465 48 00
(support SECO)
- Ou annoncez-vous auprès de l'équipe eBO / eAB auprès de la Chancellerie d'Etat :
CHE-eBO@admin.vs.ch - 027 606 20 20



Commune	Texte de Recherche pour	Recherche alternative	Armoiries (N°OFS)
Anniviers	CHE114852346#nofilter	Anniviers#Gemeinde	6252
Arbaz	CHE114852151#nofilter	Arbaz#Gemeinde	6261
Ardon	CHE114861871#nofilter	Ardon#Gemeinde	6021
Ayent	CHE114858751#nofilter	Ayent#Gemeinde	6082
Bagnes	CHE260438074#nofilter	Bagnes#Gemeinde	6037
Bourg-St-Pierre	CHE114859638#nofilter	Bourg-St-Pierre#Gemeinde	6032
Bovernier	CHE114858544#nofilter	Bovernier#Gemeinde	6131
Chalais	CHE114853446#nofilter	Chalais#Gemeinde	6232
Chamoson	CHE114863574#nofilter	Chamoson#Gemeinde	6022
Champéry	CHE114858248#nofilter	Champéry#Gemeinde	6151
Chippis	CHE114853280#nofilter	Chippis#Gemeinde	6235
Collombey-Muraz	CHE114856798#nofilter	Collombey- Muraz#Gemeinde	6152
Collonges	CHE114856692#nofilter	Collonges#Gemeinde	6211
Conthey	CHE114863887#nofilter	Conthey#Gemeinde	6023
Crans-Montana	CHE214017686#nofilter	Crans-Montana#Gemeinde	6253
Dorénaz	CHE114856657#nofilter	Dorénaz#Gemeinde	6212
Evionnaz	CHE114908863#nofilter	Evionnaz#Gemeinde	6213
Evolène	CHE114858811#nofilter	Evolène#Gemeinde	6083
Finhaut	CHE114854983#nofilter	Finhaut#Gemeinde	6214
Fully	CHE114858314#nofilter	Fully#Gemeinde	6133
Grimisuat	CHE114855511#nofilter	Grimisuat#Gemeinde	6263
Grône	CHE114853239#nofilter	Grône#Gemeinde	6238
Hérémece	CHE114858768#nofilter	Hérémece#Gemeinde	6084
Icogne	CHE114853222#nofilter	Icogne#Gemeinde	6239
Isérables	CHE114858337#nofilter	Isérables#Gemeinde	6134
Lens	CHE114853133#nofilter	Lens#Gemeinde	6240
Leytron	CHE114858308#nofilter	Leytron#Gemeinde	6135
Liddes	CHE114859615#nofilter	Liddes#Gemeinde	6033
Martigny	CHE115486592#nofilter	Martigny#Gemeinde	6136
Martigny-Combe	CHE115486652#nofilter	Martigny- Combe#Gemeinde	6137
Massongex	CHE114854859#nofilter	Massongex#Gemeinde	6215
Monthey	CHE114858001#nofilter	Monthey#Gemeinde	6153
Mont-Noble	CHE384956377#nofilter	Mont-Noble#Gemeinde	6090
Nendaz	CHE114859733#nofilter	Nendaz#Gemeinde	6024
Noble-Contrée	CHE306528057#nofilter	Noble-Contrée#Gemeinde	6254
Orsières	CHE114859609#nofilter	Orsières#Gemeinde	6034



BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS

Port-Valais	CHE114929925#nofilter	Port-Valais#Gemeinde	6154
Riddes	CHE114855936#nofilter	Riddes#Gemeinde	6139
Saillon	CHE114855971#nofilter	Saillon#Gemeinde	6140
Salvan	CHE114853498#nofilter	Salvan#Gemeinde	6218
Savièse	CHE114850459#nofilter	Savièse#Gemeinde	6265
Saxon	CHE114856350#nofilter	Saxon#Gemeinde	6141
Sembrancher	CHE114859578#nofilter	Sembrancher#Gemeinde	6035
Sierre	CHE114852300#nofilter	Sierre#Gemeinde	6248
Sion	CHE114850442#nofilter	Sion#Gemeinde	6266
St-Gingolph	CHE114857846#nofilter	St-Gingolph#Gemeinde	6155
St-Léonard	CHE114852412#nofilter	St-Léonard#Gemeinde	6246
St-Martin	CHE114858722#nofilter	St-Martin#Gemeinde	6087
St-Maurice	CHE114853587#nofilter	St-Maurice#Gemeinde	6217
Trient	CHE114858202#nofilter	Trient#Gemeinde	6142
Troistorrents	CHE114856700#nofilter	Troistorrents#Gemeinde	6156
Val-d'Illiez	CHE114857941#nofilter	Val-d'Illiez#Gemeinde	6157
Vernayaz	CHE114855787#nofilter	Vernayaz#Gemeinde	6219
Vérossaz	CHE114853452#nofilter	Vérossaz#Gemeinde	6220
Vétroz	CHE114859710#nofilter	Vétroz#Gemeinde	6025
Vex	CHE114858691#nofilter	Vex#Gemeinde	6089
Veysonnaz	CHE114850436#nofilter	Veysonnaz#Gemeinde	6267
Vionnaz	CHE114856769#nofilter	Vionnaz#Gemeinde	6158
Vouvry	CHE114856829#nofilter	Vouvry#Gemeinde	6159